

Fiche signalétique

Date d'émission : 08-févr.-2018

Date de révision : 15-mar.-2023

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Bear Inert

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité DA-006-FR

N° ID/ONU UN1950

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Dissuasion contre les ours.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Defense Aerosols
PO Box 13
46229 Yale Road
Chilliwack, BC
V2P 6H7

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone de l'entreprise 604-701-6495
Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

État physique Aérosol

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Autres dangers

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Proprietary Propellant	Propriétaire	50-60
Proprietary Solvent	Propriétaire	35-45

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler antipoison ou un médecin / médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut être nocif par contact cutané.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Ce matériau n'est pas inflammable. Le dioxyde de carbone, la «mousse alcoolique», le produit chimique sec ou l'eau peuvent être inefficaces.

Dangers spécifiques du produit

Aérosol non inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Utiliser de l'eau pour disperser les fumées et pour diluer les déversements.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Refroidir les conteneurs proches avec de l'eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Ventiler la zone touchée. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Contenir et recueillir avec un absorbant inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter les températures élevées. Lors du stockage de grandes quantités, entreposer dans un bâtiment conçu et protégé contre le feu. Protéger de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker à des températures supérieures à 120°F.

Matières incompatibles

Acides forts. Alcalis. matières oxydantes. Sodium. Potassium. Magnésium.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Proprietary Solvent	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	-	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection ou lunettes de protection avec éclaboussures ou boucliers latéraux.

Protection de la peau et du corps Gants en caoutchouc. Vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire Utilisez un système de filtre chimique / mécanique approuvé par NIOSH / MSHA pour éliminer une combinaison de particules, de gaz et de vapeur. Utilisez la ligne d'air si nécessaire.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol	Odeur	Non déterminé
Aspect	Non déterminé	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Non déterminé		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	-26.5 °C / -15.7 °F	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Approx. 96lbs @ 77°F	
Densité de vapeur	>1	.? (air = 1)
Densité relative	<1	
Solubilité dans l'eau	Approx. 30%	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	

Propriétés comburantes Non déterminé

Autres renseignements

VOC Content Volatile en poids: Approx. 90%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Flammes ouvertes, arcs de soudure ou autres sources à haute température qui provoquent une décomposition thermique.

Matières incompatibles

Acides forts. Alcalis. matières oxydantes. Sodium. Potassium. Magnésium.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Peut être nocif par contact cutané.

Inhalation Peut causer une irritation en cas d'inhalation.

Ingestion Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Proprietary Propellant	-	-	= 1500 g/m ³ (Rat) 4 h
Proprietary Solvent	= 5660 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

DL50 par voie orale	5,660.00 mg/kg
DL50 par voie cutanée	2,700.00 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Remarque**

S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT

N° ID/ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols
Classe de danger	2.2

IATA

Numéro ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aerosols, non-flammable
Classe (s) de danger relatives au transport	2.2

IMDG

Numéro ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols
Classe (s) de danger relatives au transport	2.2

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	TSCA Inventory Status	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Proprietary Propellant	X	ACTIVE	X	X	X	X	X	X	X
Proprietary Solvent	X	ACTIVE	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

CERCLA

Cette matière, telle qu'elle est fournie, ne contient aucune substance réglementée au titre des substances dangereuses en vertu du CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou en vertu des amendements de la loi Superfund (Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Les exigences précises de déclarations en matière de déversement de cette matière peuvent varier selon les règles locales, régionales ou nationales

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Proprietary Solvent	X		X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers particuliers
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Date d'émission : 08-févr.-2018
Date de révision : 15-mar.-2023
Note de révision: Nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique